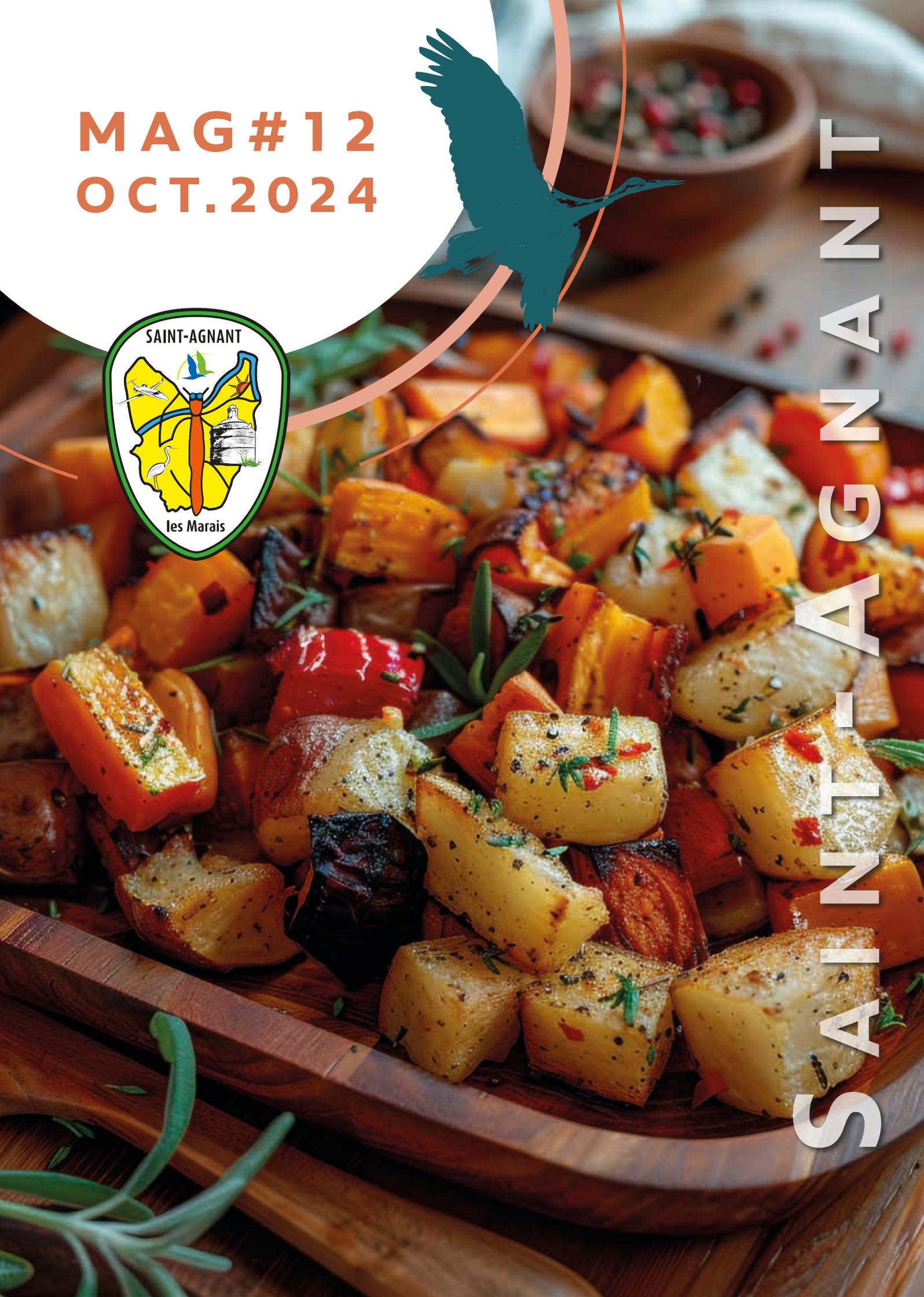


MAG # 12  
OCT. 2024



SAINT-AGNANT





# Les jeux proposés par le Comité des Sages

## SUDOKU

6		2				9		4
	1						3	
			1		8			
		3		2		5		
	2		5		3		4	
4		7				3		9
			2		6			
	9			1				5
		8	9		7	2		

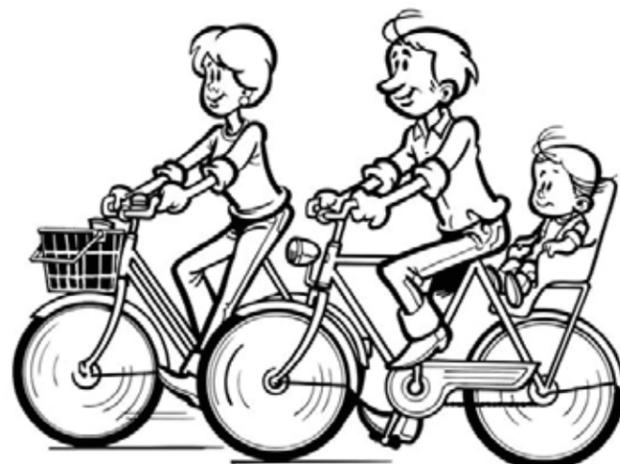
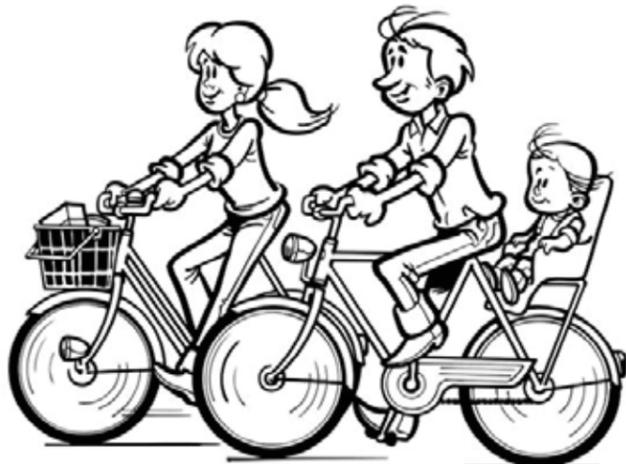
## MOTS CACHÉS

I	J	A	S	S	O	C	I	A	T	I	O	N
H	I	M	S	W	L	D	P	C	U	M	B	K
V	X	A	V	M	T	J	O	O	G	A	S	C
I	E	I	E	O	F	Z	G	M	P	R	A	I
L	C	R	L	N	O	B	C	M	I	A	I	G
L	O	I	O	T	N	R	H	E	G	I	N	O
E	L	E	D	I	T	I	A	R	E	S	T	G
N	E	H	Y	E	A	D	T	C	O	C	A	N
E	S	A	S	R	I	O	E	E	N	A	G	E
U	H	L	S	N	N	I	L	S	N	N	N	G
V	Q	L	E	E	E	R	E	Z	I	A	A	A
E	M	E	E	U	Z	E	T	L	E	L	N	F
C	D	S	F	F	Q	M	O	Y	R	O	T	X

- ASSOCIATIONS
- BRIDOIRE
- CANAL
- CHATELET
- CIGOGNE
- COMMERCES
- ECOLES
- FONTAINE
- HALLES
- MAIRIE
- MARAIS
- MONTIERNEUF
- PIGEONNIER
- SAINTAGNANT
- VELODYSEE
- VILLENEUVE

## POUR LES ENFANTS

Colorie les 7 différences



## Le mot du maire

Chères Saint-Agnantaises,  
Chers Saint-Agnantais,



Malgré un contexte international difficile et une situation politique nationale perturbée, nous avons vécu un été fort en émotions, notamment grâce aux Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. Bravo à tous les participants.

Bravo aux services municipaux qui ont œuvré pour installer les festivités estivales, faire des travaux dans les écoles, entretenir les bâtiments... Certaines actions sont visibles, d'autres moins mais nos équipes sont à l'œuvre.

La rentrée s'est bien déroulée pour nos écoliers, l'équipe du restaurant scolaire à qui est consacré le zoom de ce Mag continue de les accueillir. Vous pourrez retrouver dans ce zoom des informations sur le choix des aliments, la confection des menus, l'équipe en place et découvrir une (toute) petite partie du travail assurée par nos agents quotidiennement.

Nous abordons ensemble les futurs défis avec enthousiasme. Ainsi, la municipalité vous propose de vous associer à un projet de financement participatif pour la réalisation d'une aire de jeux intergénérationnelle au Pas des Vaches.

Dans l'objectif d'échanges culturels, associatifs et sportifs le projet de jumelage avec la ville de Domessin se poursuit.

Comme chaque année, la ville, les associations, les commerçants, les artisans et vous tous avez à cœur de participer à la campagne Octobre rose et je vous remercie pour votre engagement.

Bonne lecture de ce dernier Mag de l'année.

Votre Maire, Bernard GIRAUD



Toute l'actualité de votre commune en temps réel sur votre smartphone

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ



Ville de Saint Agnant  
www.facebook.com/saintagnant

Suivez-nous !



MAIRIE DE SAINT-AGNANT  
76, av. Charles de Gaulle  
05 46 83 30 01  
mairie@saintagnant.fr



UN PEU DE PATOIS ?

O l'é l'histouère d'in brave pézant chérentais en 1921, in thiu salé coum n-on dit de par cheu nou', in gâs qui vivait beunaise dans son queueux de Villeneuve. In matin de novembre, i se mettît en décide du jhaut de ses 75 ans, d'aller vende à la foère de Pont l'Abbé d'Arnoult, thieuques bricoles de la ferme, et sensément, des sats de mojhettes un goret bin charpenté et quèque volailles...



Au ser d'avant, i zou avit saqué dan son charaban peur déjhouquer têt et eite su' le champ de foère dès potron minet. O l'é qu'i l'aimait thièlle foère des 3<sup>ème</sup> lindis !

Su la piace, l'avit bin débagoulé, chopé le chalant coum o faut, la qualité étit là et la recette fuyut boune. Soun affaire faite, i s'en retourna de son train su' Saint Egnant, veuzé mais hureux, avec dan sa boughette, 1650 francs bin sounants et teurluzants.

Mais le viage, se passa pas trop beun, peur têt dire. O l'é que rendu au thieu long de sa ferme, in drôle l'estopa, li décit thieuques mots, pis se mit à li beugner la goule et i li foutut ine grouse rabatée peur li ratiboiser 650 francs avant de fouï à la galope, sans mander son raste.

Hureusement que nout' pézant, [l'étit in fin finaud], i l'avit saqué sa beunace dan mé endrets de son charaban et de son paltot. Sinan, i l'arit perdu l'âne et les poères !

Au lend'main à matin, encoère tout acabassé et mâché de soun ayière, i s'en allit voère la marichassée de Rochefort avec son cheun peur zeu sunifier sa désaventure.

Mais créyez-vous que le monde est bin fait, à des cots. V'là t-i pas qu'i voèt son voleu encabané silant en darre des barreaux coum in goret qu'a la quoue coincée enteur deux pourtes.

Les ghens d'armes l'ayant ramassé soupardut, compièrement dalle en pente et fazant in tabut dau yab que les voèsins aviant fait

rékiamation peur qu'on leu otroume de la vuze et des oumerolles, thiau maufazant.

Et avec les signalements de nout' brave pézant, la marichassée a fait causer l'grignous qu'a requ'nessut teurtoutes ses môvaisetés.

Moral de l'histoire : « Qui teurche la laine, revint tondu » : Qui cherche les ennuis, les trouvent.

Histoire banale direz-vous, mais il se trouve que le petit-fils de ce brave paysan a été maire de 1995 à 2001 et Président du comité des sages de 2016 à 2021... Jean-Pierre COULLANDREAU.

Merci à Jacques NERROU, généalogiste amateur, pour avoir retrouvé ce moment de vie d'une autre époque. Grand merci également à Maryse GUEDEAU de l'association Xaintonge pour sa rédaction et à Geneviève DELAIGUE pour son œil averti.

Retrouvez la traduction du texte sur le site de la ville, rubrique « Actualités » du comité des sages.

HOMMAGE À VIOLETTE CASIMIR

Plus que jamais, cette année, le comité des sages se mobilise pour la campagne contre le cancer du sein.



Il y a un an, elle était à nos côtés et au centre du combat. Violette, était l'une des 5000 femmes rattrapées par cette maladie pour laquelle nous sommes là aujourd'hui.

Véritable ambassadrice contre ce fléau, elle a toujours été en tête du combat, toujours présente pour la collecte de fonds afin de faire progresser les recherches. Sage elle l'était, tout le contraire d'inconséquence, démesurée ou extravagante, d'abord présente pour les autres, elle a été une véritable locomotive pour son entourage. Nous espérons cette année encore vous voir nombreuses et nombreux devant le stand du comité des sages.

La vie n'est pas obligatoirement rose même pour une femme qui est née dans une rose.

HOMMAGE À NOTRE AGENT, COLLÈGUE, AMIE



C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de Marie-Hélène CHAPELAIN, figure emblématique de Saint-Agnant et de notre mairie.

Elle est restée fidèle à notre maison commune toute sa carrière de fonctionnaire territorial, de 1992 à sa retraite au printemps 2021. Elle y a accompli diverses tâches administratives et notamment au CCAS où elle avait à cœur d'aider les personnes dans le besoin, au service élections, à l'état civil et bien d'autres encore.

Ses collègues n'oublieront jamais les discussions intergénérationnelles, qui amenaient rires, confidences et conseils. Rien n'était impossible à ses yeux, toujours dans une démarche d'entraide et de solidarité.

Nous retiendrons sa grande humanité envers tous, son professionnalisme, son dévouement, son écoute et sa si belle écriture. Elle aimait transmettre ses connaissances avec pédagogie, rassurer, accompagner.

La municipalité de Saint-Agnant et l'ensemble des agents communaux, adressent leurs plus sincères condoléances à Jacques son mari, ses enfants, ses petits-enfants, sa famille et ses proches.

PRÉSENTATION AU DRAPEAU

La commune est heureuse d'accueillir une compagnie de l'école de formation des sous-officiers de l'Armée de l'Air et de l'Espace de la base aérienne 721. Elle se déroulera vendredi 22 novembre dans la matinée sous le commandement du Général Thierry FLUXA.

Elle se déroulera vendredi 22 novembre dans la matinée, place de Verdun.

Un défilé est prévu à la suite de la cérémonie, de l'avenue Charles de Gaulle au gymnase.

Les administrés peuvent venir assister à cette cérémonie et au défilé. Des précisions sur le déroulé de la matinée seront faites sur les réseaux de la commune.

PARTICIPATION CITOYENNE

Dans le Mag de juillet, nous vous avons informés de l'inscription de la commune au dispositif « La participation citoyenne », qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités.

Nous sommes toujours à la recherche de volontaires dont le rôle serait notamment d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 46 83 30 01.



FINANCEMENT PARTICIPATIF

La ville a pour projet le lancement d'un financement participatif pour la réalisation d'une aire de jeux intergénérationnelle au Pas des Vaches.

Le financement participatif est un outil permettant d'obtenir la mobilisation des citoyens qui souhaitent soutenir un projet local d'intérêt général.

Si vous êtes intéressés pour participer à ce groupe projet, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie.

ENQUÊTE DE RECENSEMENT

Une enquête de recensement de la population sera effectuée à Saint-Agnant du 16 janvier au 15 février 2025.

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population.

Quatre agents seront en charge du recensement de l'ensemble de la commune.

Vous trouverez dans votre boîte aux lettres, la semaine du 16 janvier, les éléments nécessaires au recensement que vous pourrez compléter en ligne ou en version papier.



FONDS VERT

Le « Fonds Vert » est un dispositif visant à accélérer la transition écologique des collectivités et à les accompagner dans leurs projets de performance environnementale, d'adaptation au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie.

Dans le cadre de sa politique en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie, la commune a souhaité engager des travaux de modernisation de son parc d'éclairage public en accélérant la mise en œuvre de dispositif à LED sur l'ensemble du parc de la collectivité.

Pour une dépense subventionnable de 31 600,80 € HT, la Préfecture de la Charente-Maritime a accordé à la commune, une subvention de 35 % de ce montant, soit 11 060,28 € au titre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert).

C'est le remplacement de 399 ampoules par des LED qui a été réalisé.



ENTRETIEN DES FOSSÉS

La ville a été victime à l'automne dernier d'inondations. Nous vous rappelons que tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux.

L'étude de schéma directeur des eaux pluviales ayant débuté début octobre, la réunion publique sur le sujet ne pourra se tenir qu'au printemps 2025.

RENTRÉE SCOLAIRE

Nos petits écoliers ont repris le chemin de l'école. La rentrée s'est bien déroulée, dans tous les établissements de la ville.

Les effectifs pour l'année scolaire 2024/2025 sont : 69 élèves à l'école maternelle, 150 élèves à l'école élémentaire et 522 élèves au Collège Jean Monnet.

Cet été, les agents des services techniques ont mené à bien plusieurs travaux dans les écoles.

À l'école maternelle :

- Nettoyage des murs de l'enceinte de l'école
- Peinture des sanitaires
- Peinture des huisseries
- Installation LED dans certaines classes
- Changement d'une porte fenêtre

À l'école élémentaire :

- Peinture des bancs
- Une classe a été repeinte (les murs et quelques meubles)

Une optimisation des ordinateurs des écoles (changement des disques durs) a aussi été faite.

Les agents d'entretien ont aussi fait un nettoyage en profondeur dans tous les locaux scolaires afin d'accueillir les enfants et les enseignants dans les meilleures conditions.

Nouveauté ! Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2025 pourront s'effectuer à partir du mois de janvier.

Pour finir, profitez également d'une table de pique-nique au city-park et du réaménagement d'une partie du chemin piéton avenue de Villeneuve.



Maternelle : huisseries repeintes



Maternelle : sanitaires repeints



Maternelle : nouvelle porte fenêtre



Élémentaire : classe repeinte



Élémentaire : bancs repeints



Chemin piéton, avenue de Villeneuve



Table de pique-nique au city-park

SAINT-AGNANT EN FÊTE LE 13 JUILLET



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



JOURNÉE DU PATRIMOINE



RANDONNÉE CULTURELLE DU COMITÉ DES SAGES



MERCREDI DU JAZZ LE 7 AOÛT



FORUM DES ASSOCIATIONS



## LA RESTAURATION SCOLAIRE...

**Le respect de la loi EGALIM**

La loi EGALIM (États Généraux de l'Alimentation) du 30 octobre 2018 impose des objectifs ambitieux à la restauration collective.

L'un des objectifs est de favoriser une alimentation plus qualitative et plus durable. Les repas doivent comporter au moins 50% de produits de qualité et durables, dont 20% issus de l'agriculture biologique. Les autres produits sont des produits labellisés.

Au restaurant scolaire de Saint-Agnant :

- Les produits biologiques sont le pain, les légumineuses, la viande de porc de la ferme, la viande de veau, les pâtes, le riz, la semoule.

- Les produits labellisés sont le label rouge (œufs), le label bleu blanc cœur (volailles), le label pêche durable (spécialités marines)...

- Les produits filières courtes sont les yaourts et fromages fermiers, la viande bovine, le poisson frais, les fruits et légumes.

Les enfants consomment un repas végétarien par semaine (exemple : œufs durs à la mayonnaise, tomates à la provençale avec quinoa, cheese-cake).

**Conception des menus :**

les menus sont conçus par le gestionnaire de la restauration scolaire et confectionnés sur place par lui-même et un autre agent. Ils sont variés, de qualité et équilibrés. Vous pouvez retrouver les menus du mois sur les réseaux et le site internet de la ville. 210 repas sont servis chaque jour.

**Des menus à thèmes** sont proposés tout au long de l'année: semaine du goût, Halloween, Noël, Pâques, moules-frites...



**Réfectoires et services :** il y a 1 réfectoire pour la maternelle avec 1 service et 1 réfectoire pour l'élémentaire avec 2 services.

**Le bien-être des enfants :** vos enfants sont encadrés durant le temps du repas par des agents qualifiés. Le repas est un moment de détente, qui doit être pris dans les meilleures conditions et dans le respect des règles de bonne conduite. Les enfants sont invités à goûter et sont parfois surpris du goût de nouveaux plats qu'ils aiment.

L'équipe du restaurant scolaire est composée d'un gestionnaire, une aide cuisinière (aide à la préparation des repas, service repas et plonge), 1 agent pour la plonge, 2 agents pour le nettoyage des locaux. Chaque agent fait plusieurs tâches au sein du service.

**La pause méridienne** consiste à accueillir et à encadrer les enfants pendant le déjeuner, proposer des animations avant et après le repas (jeux individuels, jeux collectifs, temps calme, lecture, temps libre...). Les 210 enfants sont encadrés par 4 animateurs en maternelle et 6 en élémentaire.

**Le compostage :** le gestionnaire et son équipe compostent les épluchures. Un composteur partagé a été installé par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan à proximité du restaurant scolaire.

Les enfants sont sensibilisés au gaspillage et au tri des déchets. Lors du service, ils précisent s'ils souhaitent une petite ou une grosse portion. Une portion supplémentaire est proposée à l'ensemble des enfants.

## ...&amp; LE RESPECT DE L'HYGIÈNE

Outre la partie confection des repas, l'équipe du restaurant scolaire a des obligations en matière sanitaire à respecter, comme :

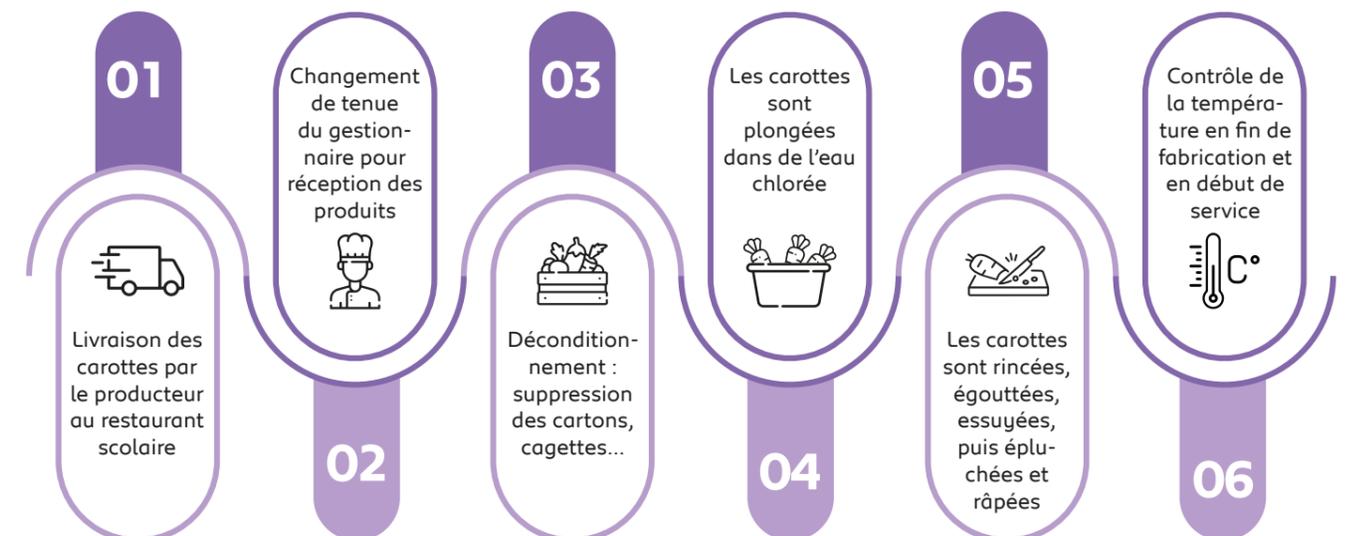
- Participer à la réalisation des techniques culinaires de base dans le respect des règles d'hygiène.
- Appliquer les procédures de la démarche qualité, respecter les délais de fabrication et de service.
- Assurer le service des repas dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène.
- Assurer le nettoyage et la désinfection des lieux et matériels.

Voici quelques exemples...



## LA SALADE DE CAROTTES RÂPÉES :

## DE L'ARRIVÉE AU RESTAURANT SCOLAIRE À L'ASSIETTE DE VOTRE ENFANT



## Les événements à venir

**4 NOVEMBRE**

Salle des fêtes  
Don de sang

**11 NOVEMBRE**

Salle des fêtes

Cérémonie commémorative et exposition d'objets militaires

**16 NOVEMBRE**

Salle du Conseil Municipal  
Atelier au fil de l'eau par l'association Terdev de 10h à 12h

**22 NOVEMBRE**

Place de Verdun

Présentation au drapeau

**30 NOVEMBRE**

Gymnase

Téléthon : après-midi sportive

Salle des fêtes

Téléthon : pot au feu

**6 DÉCEMBRE**

Salle des fêtes et Place de Verdun

Marché de Noël

Lancement des illuminations

**30 DÉCEMBRE**

Salle des fêtes

Don de sang



## JUMELAGE

Le 6 septembre au soir, Madame le Maire de Domessin et une douzaine de personnes du comité de jumelage de la ville sont arrivés à Saint-Agnant. Le but était de se rencontrer, visiter notre ville et le territoire Rochefortais, de partager et d'échanger sur le projet de jumelage.

Hébergés chez l'habitant, leur séjour a débuté le samedi 7 septembre par un petit déjeuner convivial. La délégation est ensuite allée place de Verdun où se déroulait le forum des associations et le marché de producteurs et artisans locaux. Monsieur le Maire et l'association « Les jardins familiaux du Pas des Vaches » ont offert le repas champêtre à l'ensemble de la délégation. L'après-midi fut consacrée à la visite du pont transbordeur, de l'Île Madame et de Saint-Agnant. La soirée s'est terminée par une éclade de moules à Beaugeay.

Le projet de jumelage est toujours en cours, de nombreuses discussions sur le sujet ont déjà eu lieu et une section du FEP (Foyer d'Education Populaire) a été créée à cet effet. Nous rappelons que toute personne intéressée par ce jumelage est la bienvenue et peut se faire connaître auprès du FEP (06 76 55 56 43 ou 06 33 42 35 25).



## ATTENTION AUX ARNAQUES

Le 18 septembre, 40 personnes ont assisté à la réunion publique sur le risque d'arnaques par internet. Cette réunion était organisée par le Comité des Sages et la Maison des Familles de Tonnay-Charente.

L'adjudante de la Gendarmerie Nationale CHABASSIER a déroulé son module d'information dans une salle attentive. Une après-midi d'échanges qui s'est traduite par de nombreuses questions de l'assistance.

Une nouvelle réunion aura lieu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025 sur les arnaques à domicile.



## CRÉATION ARTISTIQUE

Petit clin d'œil de la ville aux Jeux Olympiques Paris 2024. Cette tour Eiffel a été confectionnée par un de nos agents des services techniques, pendant son temps personnel. Bravo pour ce travail.



## INFORMATION AUX ASSOCIATIONS

Vous êtes une association communale et vous souhaitez demander à la ville une subvention ?

Les dossiers de demandes de subventions doivent être déposés en mairie au plus tard le 15 novembre 2024.

Renseignements :  
05 46 83 30 01

## ADEL

Le samedi 29 juin 2024, l'Association Détente Et Loisirs a organisé, en partenariat avec la mairie de Saint-Agnant, la 2<sup>ème</sup> édition de la marche citoyenne.

L'association a proposé une marche de 3 km avec deux parcours et ouvert à tous, licenciés et non licenciés. Le but étant d'allier marche et ramassage des déchets dans la commune.

Cette année, ils étaient 19 présents dont 3 adultes et 2 enfants non licenciés.

L'après-midi s'est terminée par un goûter et un échange sur les gestes et actions qui permettent de garder notre commune propre.



## CORE-FITNESS

Nous avons une nouvelle excitante à partager avec vous !

Découvrez le nouveau programme 2024 - 2025 chez Core-Fitness à Saint-Agnant !

Et ce n'est pas tout... nous sommes ravis d'accueillir Julie, notre nouvelle coach dynamique et passionnée !

Pourquoi choisir Core-Fitness ? Nous croyons en l'importance d'une communauté soudée et active. Nos cours collectifs sont conçus pour vous offrir une expérience de fitness motivante et enrichissante. Grâce à l'expertise de Julie, vous découvrirez des cours innovants et adaptés à tous les niveaux.

Venez vous inscrire dès maintenant !

Ne manquez pas cette opportunité de rejoindre notre communauté sportive et de profiter de ces nouvelles offres exceptionnelles. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant, alors n'attendez plus !

Pour vous inscrire, contactez-nous directement au :

06 14 25 96 71

ou rendez-vous sur notre site web : [www.corefitness.fr](http://www.corefitness.fr)

Nous avons hâte de vous voir en pleine forme !



## CIGOGNE EN FÊTE

Nous avons le plaisir de vous informer que la CARO a choisi la ville de Saint-Agnant pour accueillir la 22<sup>ème</sup> édition de « Cigogne en fête », en 2026.

À cette occasion, le patrimoine sera mis en lumière avec des créations, des spectacles de rues, musique, arts éphémères...

Nous aurons besoin de vous pour organiser au mieux cet événement. Informations et réunions à venir...

## ÉCRIVAIN PUBLIC : UNE AIDE POUR VOS DÉMARCHES

Depuis un an, 220 rendez-vous ont permis aux habitants de la CARO de trouver l'aide de l'écrivain public pour solliciter, réclamer, contester, présenter, expliquer ou comprendre. Logement, famille, emploi ou vie quotidienne sont les principales préoccupations de celles et ceux qui doivent mettre des mots dessus...

Depuis le mois d'octobre, la plume communautaire s'envole sur la rive sud de la Charente. Échillais, Saint-Agnant (à l'Agence Postale Communale) et Soubise accueillent désormais des permanences mensuelles. Mais quel que soit le lieu de la permanence, cette dernière est ouverte à tous les habitants de la CARO, sur rendez-vous.

Où trouver une permanence ? Au CCAS de Rochefort ou de Tonnay-Charente, à la CARO au parc des Fourriers, à la Maison France services de Rochefort et à Échillais (3<sup>ème</sup> mardi matin), Saint-Agnant (1<sup>er</sup> lundi après-midi) et Soubise (4<sup>ème</sup> mardi matin). Renseignements : 07 85 64 81 52 [ecrivainpublic@agglo-rochefortocéan.fr](mailto:ecrivainpublic@agglo-rochefortocéan.fr).



### Agenda des événements à venir, sur inscription à la médiathèque

**SAMEDI 26 OCTOBRE**, à 14h30

Après-midi jeux de société : « L'heure du crime »  
À partir de 8 ans

**SAMEDI 9 NOVEMBRE**, à 14h30

Atelier « Veilleuse Kawaii »  
À partir de 6 ans

**DU SAMEDI 16 NOVEMBRE  
AU VENDREDI 6 DÉCEMBRE**

Fermeture exceptionnelle pour travaux et réaménagement. Réouverture le samedi 7 décembre à 10h.

**SAMEDI 7 DÉCEMBRE**, à 11h00

Méli-Mélo d'histoires de Noël  
À partir de 4 ans

**MERCREDI 11 DÉCEMBRE**, à 14h30

La Fabrique : Cartes de Noël  
À partir de 5 ans

**SAMEDI 14 DÉCEMBRE**

Temps festif : ElectroPlume  
Atelier « Birdrums Kids » à 15h30, à partir de 5 ans  
Concert à 18h30, tous publics - Accès libre

**MERCREDI 18 DÉCEMBRE**, à 09h45

Marmite à histoires « Oh oh oh, bientôt Noël »  
De 0 à 4 ans

Renseignements au 05 46 83 25 26 ou  
[mediathequesaintagnant@agglo-rochefortocean.fr](mailto:mediathequesaintagnant@agglo-rochefortocean.fr)



ENVIE DE PARAÎTRE DANS NOTRE MAG ?  
CONTACTEZ NOTRE SERVICE COMMUNICATION  
PAR MAIL : [COMMUNICATION@SAINTAGNANT.FR](mailto:COMMUNICATION@SAINTAGNANT.FR)



Ne pas jeter sur la voie publique.

POUR VIDER APPARTEMENTS - MAISONS - BATIMENTS

## DÉBARRAS ROCHEFORTAIS

Secteur 17

Jessy TEILLET  
06.98.56.99.27  
[ets.teillet@gmail.com](mailto:ets.teillet@gmail.com)

Devis gratuit  
Intervention rapide

Particuliers / professionnels  
Nettoyage après chantier